

border. La réalité est tout autre et le bilan annuel accuse plus souvent des déficits que des surplus. Les élèves paient à peine leurs dépenses, surtout depuis que la hausse du coût de la vie a pris des proportions invraisemblables. C'est donc l'instruction gratuite, au sens strict du mot, que distribuent nos maisons d'éducation. Devant l'insuffisance des ressources ordinaires, le procureur doit s'ingénier à en trouver d'extraordinaires. Il est donc heureux quand il rencontre sur son chemin des amis dévoués, de généreux Mécènes ayant le sens des réalités et capables de combler un peu les vides du budget. Ce problème angoissant était le cauchemar de notre cher confrère et il est bien certain que ces soucis continuels ont sourdement miné sa constitution et amené la crise fatale.

C'est sous l'administration de M. Lecours que les Sœurs de la Sainte-Famille furent logées en 1911 dans un spacieux couvent flanqué d'une buanderie et relié au corps principal par un grand réfectoire pour les prêtres. En même temps une usine était construite pour le chauffage central et l'éclairage. Toutes ces additions portent à plus de 700 pieds la longueur totale du collège.

En 1908, après le départ de M. Lachance pour le ministère, M. Lecours était élu supérieur. Ce n'est pas sans hésitation qu'il acceptait ce redoutable fardeau ajouté à celui de procureur. De fait, sa santé en fut ébranlée et pendant l'année 1910-1911, la maladie le cloua au lit pendant plus de deux mois. C'est pourquoi ses confrères du Conseil jugèrent prudent, à la fin de son terme, de lui donner un successeur dans la personne de M. l'abbé Marcoux. Mais ces trois ans avaient suffi pour faire briller aux yeux du grand public les qualités précieuses de M. l'abbé Lecours, son dévouement, son affabilité, son grand sens pratique, sa connaissance des hommes et des choses.

Telle est dans ses grandes lignes, la carrière de celui que nous pleurons. Mais ce prêtre vraiment éducateur savait profiter de toutes les occasions pour faire du bien autour de lui. Les entretiens intimes lui étaient un précieux moyen d'apostolat. Ceux qui l'approchaient dans leurs doutes, leurs difficultés ou leurs peines, étaient sûrs de recevoir de lui la lumière qui éclaire, le conseil qui dirige, la parole qui console. C'est surtout au saint tribunal que son action fut profonde et durable. Bien des jeunes gens lui doivent d'être restés dans le chemin de la vertu ou d'y être revenus. Bien des prêtres ont laissé échapper cet aveu près de sa tombe : "M. Lecours fut pendant plusieurs années mon directeur spirituel. Après Dieu, c'est à lui que je dois d'être ce que je suis". Heureux le prêtre dont le ministère est à ce point béni de Dieu et qui peut laisser après lui de nombreux continuateurs de son apostolat.